

Le conseil de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds siège en séance ordinaire ce mardi 6 avril 2021 à 19h00 à huit clos.

Sont présents à cette séance :

MADAME : Andr ea Gosselin

MESSSIEURS : Marc-Andr e Routhier, Ren e Breton, Roger Cyr sous la pr esidence de M. Philippe Chabot, maire.

Assiste  galement   la s ance : Mme Sonia Tardif, directrice g n rale / secr taire-tr sori re.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la s ance ordinaire du 1 mars 2021.
3. Affaires d coulant du dernier proc s-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. R solution adoptant les d penses incompressibles.
6. Correspondance.
7. P riode de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des travaux publics

### **ADMINISTRATION G N RALE**

11. Avis de motion et d p t du projet de r glement num ro 371 pour l'abrogation et le remplacement des r glements applicables par la S ret  du Qu bec : ALARMES 2015-RM-SQ-1, COLPORTAGE 2015-RM-SQ-2, EAU POTABLE 2015-RM-SQ-3, ANIMAUX 2015-RM-SQ-4, NUISANCES 2015-RM-SQ-5, S CURIT , PAIX ET ORDRE 2015-RM-SQ-6 ET CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT 2015- RM-SQ-7)
12. Adoption du r glement no 2017-RM-SQ-1 concernant les alarmes, applicable par la S ret  du Qu bec
13. Adoption du r glement no 2019-RM-SQ-2 concernant le colportage, applicable par la S ret  du Qu bec.
14. Adoption du r glement no 2017-RM-SQ-3 concernant l'eau potable, applicable par la S ret  du Qu bec.
15. Adoption du r glement no 2020-RM-SQ-4 concernant les animaux, applicable par la S ret  du Qu bec.
16. Adoption du r glement no 2018-RM-SQ-5-6 concernant les nuisances, applicable par la S ret  du Qu bec.
17. Adoption du r glement no 2018-RM-SQ-7 concernant la circulation et les stationnements, applicable par la S ret  du Qu bec.
18. Adoption du r glement no 2018-RM- SQ-8 concernant l'usage du cannabis, applicable par la S ret  du Qu bec.
19. Appel de projets- Fonds Services de proximit  -MRC des Appalaches - Date limite 9 avril 2021.
20. Police d'assurance MMQ—offre de services pour des protections. Suppl mentaires : cyberrisques (prime annuelle 500\$) et frais de justices (prime annuelle 1000\$).
21. D p t-rapport annuel -Application du r glement sur la gestion contractuel num ro 348.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

22. Appel de projets – Fonds Agri Esprit du Financement agricole Canada (FAC).

### **TRANSPORT**

23. Balayage des rues 2021.  
24. Abat-poussière 2021.  
25. Entretien de la pelouse saison 2021.  
26. Programme d'aide à la voirie locale-Volet Soutien-projet de construction d'une rue pour le nouveau parc industriel.  
27. Appel d'offres-travaux de déneigement et d'entretien hivernal selon deux options :  
a) 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et  
b) 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024,2024-2025,2025-2026.  
28. Offre de services-Caractérisation écologique au Nouveau parc industriel - Réf,L210094-EC1.  
29. Nouveau parc industriel-demande au MELCC.  
30. Demande au Ministère des Transports concernant les Travaux prévus au pont P-04687.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

31. Dépôt- bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2020.  
32. Entente avec le Comptoir familial-dépôt de matériel.  
33. Grosses vidanges printemps 2021.  
34. Appel de projet-Fonds pour l'Amélioration de la Qualité de l'Eau MRC des Appalaches -Date limite=23 avril 2021.  
35. Disposition de la chaloupe Princecraft - garage municipal.

### **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

36. Décentralisation des soins de santé.  
37. Demande de remboursement des frais de non-résidents pour des cours de hockey.

### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

38. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement numéro 369 amendant le règlement de zonage numéro 175.  
39. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement numéro 370 amendant le règlement numéro 176 relatif aux permis et certificats.  
40. Demande d'indemnité relative à la pandémie et aux travaux au pont P-04687.  
41. Vente aux enchères -terrains rue des Prés nord -ouverture de la période.

### **LOISIRS ET CULTURE**

42. Embauche Camp de jour saison estivale 2021.  
43. Appel de projets - Fonds culturel 2021.  
Date limite :26 avril 2021  
44. Fresque géante- MRC des Appalaches -mercredi 5 mai 2021.

### **DIVERS**

45. Demande d'Informations concernant l'état de la chaussée de la route 216 ouest.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

## ***LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.***

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 489-2021 du 31 mars 2021 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 2021-021 du 5 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2021;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2021-021 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est

70-04-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M Marc -André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

## ***ADOPTION DES MINUTES DU 1 MARS 2021***

71-04-21

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 mars 2021 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

## ***AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL.***

M. Chabot en fait le suivi.

## ***ADOPTION DES COMPTES DU MOIS.***

72-04-21

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

**POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :**

Adm. gén. :	47 832.25\$
Incendie :	8 836.88
Sécurité :	370.60
Voirie :	25 259.81
Hygiène du milieu :	12 848.46
Santé :	3 434.00
Urbanisme :	9 113.50
Loisirs :	7 094.00
Salaires :	8 908.49

<b>TOTAL</b>	<b>123 697.99\$</b>
--------------	---------------------

**RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRES-SIBLES :**

73-04-21

Proposé par Mme Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

**CORRESPONDANCE**

Elle est déposée aux archives pour consultation.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**RAPPORT DE LA MRC**

M. Chabot a fait le résumé de la séance des maires tenue en mars.

**RAPPORT DES CONSEILLERS**

**RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il a été fait par la directrice générale car monsieur Éric Guay responsable des travaux publics est absent.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 371 POUR L'ABROGATION ET LE REMPLACEMENT DES RÈGLEMENTS APPLICABLES PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC : ALARMES 2015-RM-SQ-1, COLPORTAGE 2015-RM-SQ-2, EAU POTABLE 2015-RM-SQ-3, ANIMAUX 2015-RM-SQ-4, NUISANCES 2015-RM-SQ-5, SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE 2015-RM-SQ-6 ET CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT 2015- RM-SQ-7)**

AVIS de motion est donné par M. Andréa Gosselin et M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il sera adopté, à la séance subséquente, le règlement numéro 371 pour l'abrogation et le remplacement des règlements numéros applicables par la Sureté du Québec.

Dépôt du projet de règlement numéro 371.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2017-RM-SQ-1 CONCERNANT LES ALARMES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

74 -04-21

Proposé par le conseiller MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2017-RM-SQ-1 concernant les alarmes, applicable par la Sureté du Québec soit adopté et il l'est.

***ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2019-RM- SQ-2 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC***

75 -04-21           Proposé par le conseiller M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2019-RM-SQ-2 concernant le colportage, applicable par la Sûreté du Québec soit adopté et il l'est.

***ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2017-RM-SQ-3 CONCERNANT L'EAU POTABLE ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC***

76 -04-21           Proposé par le conseiller MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2017-RM-SQ-3 concernant l'eau potable, applicable par la Sûreté du Québec soit adopté et il l'est.

***ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-RM-SQ-4 CONCERNANT LES ANIMAUX ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC***

77-04-21           Proposé par le conseiller MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2020-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable, par la Sûreté du Québec soit adopté et il l'est.

***ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2018-RM-SQ-5-6 CONCERNANT LES NUISANCES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC***

78 -04-21           Proposé par le conseiller M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2018-RM-SQ-5-6 concernant les nuisances, applicable par la Sûreté du Québec soit adopté et il l'est.

***ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2018-RM-SQ-7 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LES STATIONNEMENTS ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC***

79 -04-21           Proposé par le conseiller MME Andréa Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2018-RM-SQ-7 concernant la circulation et les stationnements, applicable par la Sûreté du Québec soit adopté et il l'est.

***ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2018-RM-SQ-8 CONCERNANT L'USAGE DU CANNABIS ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC***

80 -04-21           Proposé par le conseiller M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement portant le numéro 2018-RM-SQ-8 concernant l'usage du cannabis et applicable par la Sûreté du Québec soit adopté et il l'est.

***APPEL DE PROJETS- FONDS SERVICES DE PROXIMITÉ -MRC DES APPALACHES -DATE LIMITE 9 AVRIL 2021***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une lettre d'intention pour un projet qui soutient la réalisation d'initiatives et d'activités visant à favoriser la pérennité des services de proximité dans la MRC des Appalaches 2021;

81-04-21

Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'intention à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds services de proximité de la MRC des Appalaches 2021 pour la construction d'un kiosque multiservices pour l'ensemble de la population.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Cindy Gosselin, secrétaire-trésorière adjointe et chargée de projet, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente de service pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***POLICE D'ASSURANCE MMQ—OFFRE DE SERVICES POUR DES PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES : CYBERRISQUES ET FRAIS DE JUSTICES***

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a pris connaissance de l'offres de services pour la protection cyber risques et la protection des frais de justice;

82 -04-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande à MMQ de d'ajouter la protection cyber risque au coût annuel de 500\$ plus les taxes applicables pour l'option A et faire les ajustements nécessaires à la police d'assurance en vigueur

***DÉPÔT-RAPPORT ANNUEL -APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUEL NUMÉRO 348***

Comme le prévoit l'article 961.4 du Code municipal du Québec, madame Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose au conseil municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passée au cours du dernier exercice financier complet (1 janvier au 31 décembre 2020) avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. Cette liste est diffusée sur le site « WEB » de la Municipalité.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

***APPEL DE PROJETS – FONDS AGRI ESPRIT DU FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (FAC)***

83-04-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande une aide financière au Fonds AgriEsprit pour l'acquisition d'un VTT avec des chenilles ainsi qu'une remorque pour intervenir auprès de personnes dans le besoin sur notre territoire.

**TRANSPORT**

***BALAYAGE DES RUES 2021***

84-04-21

ATTENDU la réception du prix suivant pour le balayage des rues et des cours municipales pour la saison estivale 2021 :

- **Les transports Maggy Beudet** : 115.00 \$/hre plus transport à 130\$ (Les taxes sont en sus).

- **Cité Construction** : 138.00 \$/hre plus transport à 144\$  
(Les taxes sont en sus).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit confié à Les Transports Maggy Beaudet

### ***ABAT-POUSSIÈRE 2021***

85-04-21

ATTENDU la demande de prix pour l'achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2021 (quantité prévue de 30 000 litres) ;

ATTENDU QUE les fournisseurs ayant soumis des prix sont :

- A) Transport Adrien Roy et Filles inc** : chlorure de calcium liquide 35 % :  
0.36 \$/ litre
- B) Enviro Solutions Canada Inc.** : chlorure de calcium liquide 35 % :  
0.298 \$/ litre
- C) Entreprises Bourget.** : chlorure de calcium liquide 35 % : 0.4016 \$/

(Les taxes sont en sus pour les fournisseurs).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'achat soit fait auprès de Enviro SOLUTIONS Canada Inc. au prix de 0.298\$ du litre pour une dépense maximale de 12 500 \$.

### ***ENTRETIEN DE LA PELOUSE SAISON 2021***

86-04-21

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Tristan Morin soit engagé pour les travaux de la tonte de pelouses et divers travaux au tarif<sup>2</sup> horaire fixé par le conseil municipal :

<sup>2</sup> Un document renferme les salaires horaire et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

### ***PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET SOUTIEN PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE RUE POUR LE NOUVEAU PARC INDUSTRIEL***

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante: l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la chargée de projet de la municipalité, Mme Sonia Tardif, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

87-04-21 POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. René Breton, appuyée par Mme Andréa Gosselin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée

***APPEL D'OFFRES - TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT ET D'ENTRETIEN HIVERNAL SELON DEUX OPTIONS :***

**A) 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 ET**

**B) 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024,2024-2025,2025-2026.**

88-04-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds demande des soumissions pour le déneigement, et l'entretien hivernal complet du réseau routier et ce, selon les directives suivantes :

QUE les périodes soient de trois ans : saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ou de cinq ans : saisons 2021-2022, 2022-2023 ,2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

QUE le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient disponibles sur le site du SEAO et ce à compter du 7 avril 2021.

QUE le choix du nombre d'années soit à la discrétion du conseil municipal.

QUE les soumissionnaires doivent obligatoirement soumissionner pour les deux périodes sous peine de rejet automatique de leur soumission.

QUE les soumissions des intéressés devront être reçues au bureau municipal avant 11 hres le 28 avril 2021 et ouvertes ce même jour à compter de 11h05;

QUE tel que prévu à l'article 961.2, un estimé ait été fait.

QUE l'appel d'offres soit publié dans le Courrier Frontenac et sur le site SE@O.

***OFFRE DE SERVICES - CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE AU NOUVEAU PARC INDUSTRIEL -RÉF,L210094-EC1***

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a reçu une proposition de travail de Groupe Géos pour la réalisation d'une caractérisation écologique au nouveau parc industriel pour le prix de 2500.00\$ plus les taxes ;

89-04-21 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'offre de services numéro 210094-EC1 du 2 mars 2021 au montant de 2500\$ plus les taxes.

***NOUVEAU PARC INDUSTRIEL - DEMANDE AU MELCC***

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds désire effectuer la construction d'une nouvelle rue pour l'agrandissement de son parc industriel.

90-04-21 Proposé par Mme Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds



mandate SNC Lavalin inc. à soumettre une demande d'autorisation selon l'article 22 au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et à présenter tout engagement en lien avec cette demande ;

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'engage à transmettre au MELCC, **au plus tard 60 jours après la fin des travaux**, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée ;

### ***DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES TRAVAUX PRÉVUS AU PONT P-04687***

***CONSIDÉRANT QUE*** le service incendie de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds estime à 14 530.68 \$ les coûts totaux pour la location d'un camion incendie autopompe usagé, la location d'un bâtiment dans la municipalité de Kinnear's Mills et divers équipements nécessaires au fonctionnement du service ;

***CONSIDÉRANT QUE*** le ministère des transports accepte de rembourser les frais encourus par le service incendie de la municipalité suite aux travaux réalisés au pont P-04687 de la rivière Sunday ;

91-04-21                   Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorisent les dépenses prévues par le service incendie pour un montant de 14,530.68\$.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### ***DÉPÔT- BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020.***

92-04-21                   Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par Mme Andrée Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2020.

#### ***ENTENTE AVEC LE COMPTOIR FAMILIAL-DÉPÔT DE MATÉRIEL***

93-04-21                   Proposé par MME Andrée Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité permettre aux citoyens de venir déposer des marchandises en bonnes conditions qui ne se servent plus (exemple : vêtements, chaussures, vaisselles, jouets, articles de sports, appareils électroniques) au garage municipal le 3 juin prochain afin que le Comptoir familial de Thetford Mines puisse venir récupérer la marchandise.

QUE l'offre aux citoyens soit annoncée dans le journal les Échos de Leeds lorsque l'état d'urgence sanitaire sera terminé.

#### ***GROSSES VIDANGES PRINTEMPS 2021***

94-04-21                   Proposé par MME Andrée Gosselin et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les gros rebuts soient transportés au centre de tri de Services Sanitaires Denis Fortier au coût de 116.75 \$ plus les taxes par tonne.

QUE seuls les objets prévus dans l'annonce des Échos de Leeds, éditions de mai et juin, seront recueillis.

***APPEL DE PROJET-FONDS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU MRC DES APPALACHES -DATE LIMITE=23 AVRIL 2021***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer un projet à caractère durable qui sera réalisé à proximité des cours d'eau et des plans d'eau sur le territoire de la municipalité à Saint-Jacques de Leeds ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans un optique de préservation et d'amélioration de la qualité de l'environnement, plus précisément de la qualité de l'eau,

ATTENDU QUE ce programme contribuera à permettre aux générations futures de jouir de ces richesses inestimables;

95-04-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la MRC des Appalaches 2021 pour le projet de contrôle des plantes exotiques envahissantes.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette demande d'aide financière pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***DISPOSITION DE LA CHALOUBE PRINCECRAFT-GARAGE***

**CONSIDÉRANT QUE** la chaloupe achetée en 2012 pour la station des eaux usées ne sera pas utilisée dans le cadre des opérations de la municipalité ;

96-04-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité dispose de la chaloupe au meilleur prix possible.

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

***DÉCENTRALISATION DES SOINS DE SANTÉ***

CONSIDÉRANT que la centralisation de nos soins de santé a rendu notre système rigide et lent;

CONSIDÉRANT que les effets de la centralisation se font sentir sur l'accessibilité aux soins de santé de proximité et locaux;

CONSIDÉRANT que nous sommes témoins des conséquences de la centralisation dans notre MRC;

CONSIDÉRANT que 750 médecins de toutes les régions du Québec se sont mobilisés pour demander la décentralisation de notre système de santé;

CONSIDÉRANT que toutes ces démarches visent à établir les bases d'une gouvernance locale solide et efficiente qui va donner accès en région à l'ensemble des soins médicaux de base sans aucune discrimination;

CONSIDÉRANT que ces 750 médecins ont émis 4 recommandations peu coûteuses, simples et rapides à mettre en place qui ont été transmises au Ministre de la Santé et des services sociaux cet été, soit :

- Le rétablissement d'un poste d'administrateur décisionnel local pour chaque centre hospitalier de soins;
- Le rétablissement d'un poste décisionnel de Directeur des Services Professionnels (DSP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'un Conseil des Médecins, Dentistes et Pharmaciens (CMDP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'une Table des chefs locale réunissant tous les chefs de département d'un centre hospitalier;

CONSIDÉRANT que la gestion de la crise sanitaire nécessite une flexibilité et une réactivité qui manque à notre système de santé centralisé;

97-04-21

Proposé par Mme Andréa Gosselin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu unanimement :

D'appuyer les 4 recommandations émises par le Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation des soins de santé.

De demander au gouvernement d'étudier sérieusement les recommandations du Regroupement et d'y faire suite.

#### ***DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON RÉSIDENTS POUR DES COURS DE HOCKEY***

Ce dossier sera rediscuté ultérieurement.

### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### ***AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 369 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 175***

AVIS de motion est donné par MME Andréa Gosselin et appuyé par Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il sera adopté, à la séance subséquente, le règlement numéro 369 amendant le règlement de zonage numéro 175.

Dépôt du projet de règlement numéro 369.

Que l'assemblée publique de consultation soit tenue par écrit du 19 avril au 3 mai 2021.

#### ***AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 370 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 176 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS.***

AVIS de motion est donné par M. Marc André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il sera adopté, à la séance subséquente, le règlement numéro 370 amendant le règlement numéro 176 relatif aux permis et certificats.

Dépôt du projet de règlement numéro 370.

**DEMANDE D'INDEMNITÉ RELATIVE À LA PANDÉMIE ET AUX TRAVAUX PONT P-04687**

**CONSIDÉRANT QUE** les commerces ayant des impacts financiers durant la pandémie ont accès à des programmes d'aides du gouvernement provincial et fédéral ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite soutenir les commerces qui seront impactés par la fermeture complète de la route 269 nord à la circulation routière pendant une période de 18 semaines suite aux travaux de construction du Ministère des Transports sur le pont enjambant la rivière Sunday;

**CONSIDÉRANT QUE QU** il y aura possiblement une baisse d'achalandage et que cela aura un impact sur les activités économiques et touristiques sur des commerces de notre territoire et que la municipalité vise les types de commerce suivant : restauration, auberge, station de gaz, alimentation, mécanique automobile et jardinerie;

**CONSIDÉRANT QUE** les commerces qui souhaitent se prévaloir de cette mesure d'aide devront en informer la municipalité par une demande écrite ;

98-04-21

Proposé par Mme Andrée Gosselin et appuyé par M René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité offre aux commerces visés de payer un taux d'intérêt à 0 % pour les arriérages de taxes s'il y a lieu.

Que la résolution R103-11-20 de la résolution soit modifiée et remplacé par un taux fixé à « 0 % » jusqu'au 31 décembre 2021 pour les commerces qui seront impactés par la pandémie et les travaux au pont de la route 269 sud.

La présente résolution est rétroactive au 1 avril 2021.

**VENTE AUX ENCHÈRES - TERRAINS RUE DES PRÉS NORD - OUVERTURE DE LA PÉRIODE**

ATTENDU QUE le nouveau développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord (2 terrains);

ATTENDU les deux (2) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouvelles familles dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

99-04-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions à compter du 7 avril 2021 10h00 pour la vente de ces deux (2) terrains résidentiels sis dans le nouveau développement situé sur la rue des Prés Nord ;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'UN avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées jusqu'au 28 avril 2021, 16h00.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### ***EMBAUCHE CAMP DE JOUR SAISON ESTIVALE 2021***

ATTENDU QU'IL y a un poste de coordonnateur et trois (3) postes de d'animateurs(trices) sont à combler pour la saison estivale 2021 ;

100-04-21

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin résolu à la majorité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour au tarif<sup>2</sup> horaire fixé par le conseil municipal et qu'une offre d'emploi soit publiée pour le poste vacant :

Philippe Bolduc, coordonnateur  
Pénélope Breton, animatrice.  
Madison Gagnon, animatrice

<sup>2</sup> Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

### ***APPEL DE PROJETS-FONDS CULTUREL 2021 DATE LIMITE :26 AVRIL 2021***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer un projet qui contribue à la vitalité culturelle des communautés de la MRC des Appalaches par le soutien de projets et d'initiatives diversifiées et novateurs.

101-04-21

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds culturel pour un projet s'intitulant <<Faire danser Saint-Jacques de Leeds!>>.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente de service pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

### ***FRESQUE GÉANTE- MRC DES APPALACHES -MERCREDI 5 MAI 2021***

La date prévue pour la tenue de l'activité est le mercredi 5 mai 2021 mais celle-ci pourrait être reportée selon l'état d'urgence sanitaire de la Santé publique du Québec.

### **DIVERS**

Demande d'Informations concernant le mauvais état de la chaussée de la route 216 ouest.

→ Le responsable des travaux publics sera informé de la situation dans les plus brefs délais.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

102-04-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h45.

Philippe Chabot  
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Philippe Chabot, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Chabot  
Maire

***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière